



1197 Prangins, le

15 décembre 2010

CONSEIL COMMUNAL
DE
PRANGINS

A TOUS LES HABITANTS DE LA
COMMUNE DISPOSANT DU DROIT
DE VOTE

Le Bureau électoral

ELECTIONS COMMUNALES 2011

En vue du 1^{er} tour des élections générales du Conseil communal et de la Municipalité qui auront lieu le 13 mars 2011, nous invitons les personnes intéressées par un mandat au sein des autorités communales à faire, dès maintenant, acte de candidature.

Tous les habitants de la Commune disposant du droit de vote peuvent être candidats et seront appelés à voter lors de ces élections.

Chacun peut déposer sa candidature dès à présent et jusqu'au lundi 24 janvier 2011, à 12h00 au plus tard en se présentant au Greffe (Maison de Commune – 1^{er} étage) aux heures d'ouverture.

Il sera organisé une :

Assemblée préparatoire de Commune
le mardi 18 janvier 2011 à 20h00
dans la salle du Conseil communal
au 2^{ème} étage de la Maison de Commune

dans le but d'établir une liste d'entente communale qui, à l'issue de cette réunion, sera pratiquement prête.

Ne s'y ajouteront que les éventuels candidats postérieurs; le rang sur la liste se faisant dans ce cas-là selon l'ordre chronologique des inscriptions.


En vous remerciant de votre collaboration, nous vous adressons, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, nos meilleures salutations.

Au nom du Bureau électoral

Le Président


Claude Perret

La secrétaire


Patricia Jaquier Pérard